



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

DEAF

Diplôme d'État
Assistant Familial



L'ETSUP : L'ÉCOLE DES FORMATIONS DU SOCIAL

ÊTRE ACTEUR D'UN MONDE EN MUTATION

Acteur majeur des formations en travail social, l'Etsup propose des formations initiales, supérieures et professionnelles.

L'école a été créée en 1917 par cinq femmes militantes de l'action sociale et du mouvement pour le vote des femmes.

Elle a pour projet de qualifier les praticiens et les cadres de l'action sociale, de développer les compétences des professionnels et en particulier ceux qui œuvrent dans le champ de l'insertion, de l'emploi et de l'entreprise, de promouvoir la recherche et la production des savoirs en travail social.

Longtemps spécialisée dans la formation des assistants de service social et des encadrants de services sociaux, elle a au fil du temps diversifié ses champs d'expertise, en proposant des formations aux métiers du champ éducatif et de l'insertion professionnelle. Environ 2000 étudiants et stagiaires sont chaque année formés dans notre école.

L'ORGANISATION

L'ETSUP est gérée par l'Association des surintendantes d'usines et de services sociaux.

L'association est reconnue d'utilité publique depuis 1923.

L'école compte aujourd'hui une quarantaine de salariés permanents, dont environ 33 formateurs et personnels pédagogiques. Environ 457 formateurs occasionnels contribuent également aux formations dispensées.

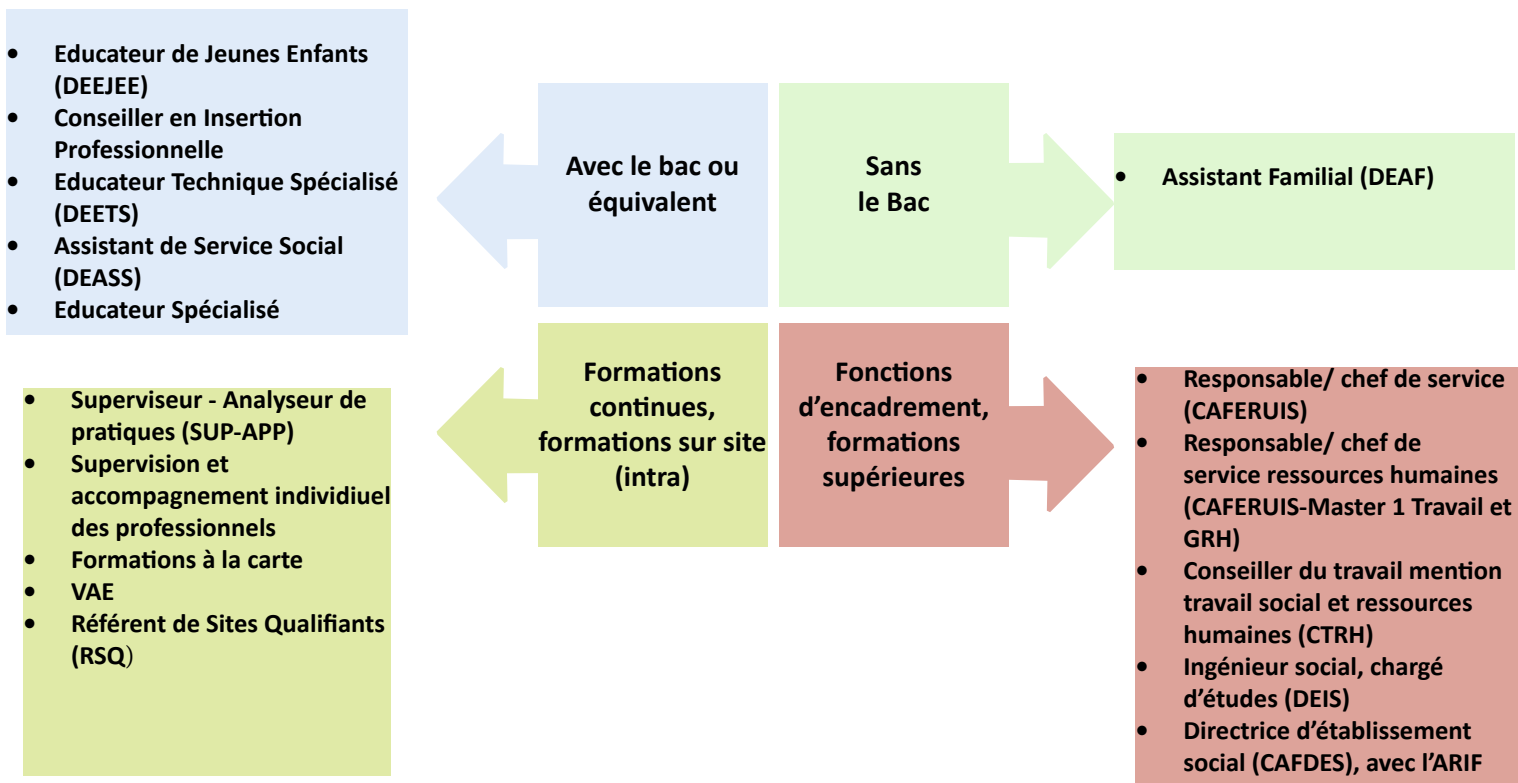
L'école est structurée en 2 pôles pédagogiques, sous la responsabilité de la Direction générale. L'école dispose aussi d'un centre de ressources documentaires et numériques.

2000
Etudiants

33
Formateurs
et personnels pédagogiques

457
Formateurs
occasionnels

2
Pôles Pédagogiques



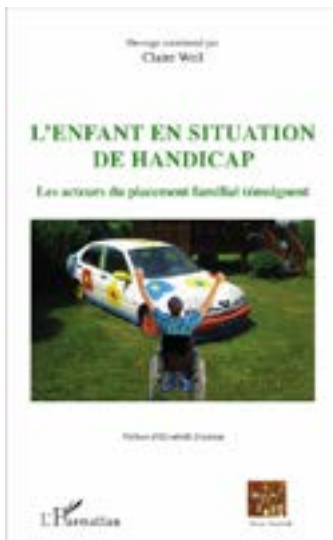
La formation au DEAF à l'ETSUP

La protection de l'enfance et la petite enfance, un axe fort depuis 2009

Tout au long de ces dernières années, l'ETSUP a orienté ses actions de formation en direction de l'enfance et de la petite enfance. La fusion de l'ETSUP et d'Espace Enfance en janvier 2009 a permis de regrouper les savoir-faire et les compétences de chacun d'entre eux pour développer une offre de formation adaptée aux besoins spécifiques de ces secteurs. L'ouverture à la certification par la VAE ainsi qu'une large palette de stages de formations continues spécifiques à cette profession, viennent compléter l'offre proposée aux professionnels de l'accueil à domicile.

Les publications des formateurs de l'ETSUP

Nos formateurs permanents ou vacataires sont des professionnels expérimentés et qualifiés. Ils publient régulièrement des articles ou des ouvrages.



L'assistant familial, acteur clé du dispositif de protection de l'enfance, est le professionnel à qui est confié la prise en charge, à son domicile, d'un ou plusieurs mineurs ou jeunes majeurs (jusqu'à 21 ans).

Agréé par le Président du Conseil Départemental, l'assistant familial doit permettre à l'enfant ou l'adolescent séparé de ses parents, de poursuivre son développement physique, psychologique, affectif et sa socialisation. Depuis la loi du 27 juin 2005, l'assistant familial est reconnu comme travailleur social, dans l'exercice de sa mission.

Cette loi renforce la professionnalisation du métier d'assistant familial, notamment en allongeant la durée de sa formation obligatoire à 240 heures (précédée de 60 heures de stage préparatoire).

Elle porte également création du Diplôme d'État d'Assistant Familial (D.E.A.F.).

Cette formation doit être suivie par tout assistant familial agréé, en situation d'emploi, dans un délai de trois ans après signature du premier contrat d'embauche. Elle s'effectue en alternance sur deux années.

La formation dispensée s'appuie sur un référentiel spécifique dont l'objectif global est d'offrir un espace d'apprentissages et de réflexions sur les pratiques, visant à outiller l'assistant familial dans ses missions:

- Assurer au quotidien une permanence relationnelle, attention, soins et responsabilité éducative auprès de l'enfant accueilli
- Favoriser l'intégration de l'enfant dans la famille d'accueil en fonction de ses besoins, de son âge et de son histoire
- Aider cet enfant à grandir, à trouver son équilibre et son autonomie
- L'accompagner dans ses relations avec sa propre famille
- Travailler étroitement avec les autres membres de l'équipe de service employeur (psychologues , référents sociaux éducatif...) ainsi qu'avec différents partenaires

Prérequis à l'entrée en formation/Public

La formation est accessible aux professionnels employés par un service de placement familial, dans les 3 ans de leur premier accueil et ayant réalisés préalablement un stage de 60 heures.

Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap

Notre établissement est ERP et est accessible aux publics en situation de handicap.

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposons un entretien avec le Responsable de formation afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

DC1 : Accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil (120 heures)

- Savoir mobiliser les ressources matérielles et humaines pour accueillir l'enfant en fonction de ses besoins, de son développement et de son histoire
- Savoir adapter le cadre de vie, le rythme de vie et l'hygiène de vie au développement de l'enfant, en respectant sa personnalité et son intimité
- Savoir favoriser l'établissement de liens répondant aux besoins de l'enfant
- Savoir permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions et sa vision de la situation
- Savoir prendre en compte les besoins de soin primaire de l'enfant
- Savoir identifier et veiller à la place de l'enfant dans la famille d'accueil tout au long du placement, en sachant avoir recours à l'équipe pluridisciplinaire
- Capacité à s'exprimer dans l'équipe pluridisciplinaire sur les interactions entre les membres de la famille d'accueil et l'enfant, dans le respect de sa parole et de son intérêt

DC2 : Accompagnement éducatif de l'enfant et de l'adolescent (60 heures)

- Savoir proposer à l'enfant un modèle éducatif, en lien avec le projet personnalisé le concernant, et l'adapter à son histoire familiale, à sa culture, à l'étape de son développement
- Savoir permettre à l'enfant d'exprimer ses attentes et ses projets personnels
- Savoir repérer les besoins d'un enfant en terme d'apprentissage et se donner les moyens de connaître les outils ou les lieux ressources pour les satisfaire
- Savoir permettre à l'enfant de s'inscrire dans un environnement social, en fonction de son âge

DC3 : Communication professionnelle (40 heures)

- Savoir identifier les missions et le fonctionnement de l'institution dans laquelle on travaille
- Repérer et respecter les places, fonctions et responsabilités de chacun et être capable de se situer par rapport aux divers intervenants
- Capacité à participer à l'élaboration et à l'évaluation du projet pour l'enfant
- Se repérer dans le système de protection sociale et connaître ses différentes institutions
- Savoir adapter sa communication extérieure en fonction des règles établies par le service

A l'issue de la formation, les professionnels assistants familiaux, doivent être en capacité de :

- Reconnaître et approfondir la particularité de l'accueil, au sein de sa famille, d'un enfant séparé de la sienne
- Mieux repérer et intégrer les contextes législatifs et juridiques de la Protection de l'Enfance ainsi que les cadres institutionnels et administratifs des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Questionner ce qu'il peut en être de l'histoire singulière de l'enfant
- Approfondir sa connaissance de l'enfant et de l'adolescence, affiner sons sens de l'observation, sa sensibilité d'écoute pour mieux communiquer avec lui, favoriser les liens entre les membres de la famille d'accueil et l'enfant accueilli
- Acquérir des repères théoriques et d'analyse aidant à élaborer les situations vécues, les difficultés rencontrées, les résonances émotionnelles perçues
- Partager son expérience avec d'autres assistants familiaux
- Conforter son identité professionnelle, se situer au sein d'équipes pluri-professionnelles autour du projet éducatif individualisé pour l'enfant
- Apprendre à mettre en forme et à transmettre ses observations, ses questionnements sur le quotidien

La formation s'appuie sur la conception pédagogique de la formation d'adultes, initiée depuis de nombreuses années par l'ETSUP, qui peut se décliner selon les principes suivants :

Approche pédagogique

Une dialectique théorie-pratique fondée sur l'alternance entre la pratique de terrain et les séquences de formation

Equipe

Des savoir-faire, savoir-être et des savoirs théorisés qui s'élaborent avec chaque intervenant

Partenariat

Des articulations régulières avec les employeurs et les référents professionnels des assistants familiaux en formation

Engagement

En interne, un engagement permanent à mettre en réflexion les pratiques et outils formatifs, pour conserver une dynamique de formation

L'objectif général de cette formation vise à l'amélioration des compétences des assistants familiaux dans leur action auprès des jeunes qui leur sont confiés, au regard des attendus du référentiel de compétences.

Elle doit permettre à l'assistant familial de prendre du recul sur sa pratique professionnelle en développant ses capacités d'analyse grâce aux apports d'une équipe de formateurs, tous engagés par ailleurs dans une activité relevant du champ de la protection de l'enfance.

Les fondamentaux du parcours de formation sont soutenus par les apports théoriques et les confrontations d'expériences au sein du groupe. Dans cette perspective, c'est bien la posture professionnelle qui est visée : devenir acteur professionnel et partenaire actif au sein de son institution.

La responsabilité de la conduite de la formation est assurée par un formateur de l'équipe de l'ETSUP ayant par ailleurs une expérience de travail auprès d'enfants confiés par les services de la Protection de l'Enfance ou les services médico-sociaux. Certaines thématiques spécifiques seront traitées par des intervenants experts apportant leurs contributions dans le cadre d'unités de formation ou de modules spécialisés.

15

Personnes par promotion

83%

Taux de réussite en 2020

97%

Taux de satisfaction

Modalité d'évaluation

Deux « évaluations en milieu professionnel » sont réalisées à chaque fin d'année de formation. Elles réunissent au cours d'un entretien tripartite, le stagiaire, son formateur référent et son référent professionnel. Elles peuvent être l'objet d'un support écrit d'épreuve si le stagiaire fait le choix de présenter le diplôme d'Etat.

Non obligatoire, une session annuelle d'examen (au mois de novembre) permet de présenter le diplôme d'état d'assistant familial (DEAF).

La certification

L'examen du DEAF comporte trois épreuves relatives à chacun des domaines de compétences du référentiel :

L'épreuve orale relative au domaine de compétence 1 (DC1) : 45mn d'échanges avec le jury autour de l'accueil et l'intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil, avec en support un mémoire rédigé par l'assistant familial ;

L'épreuve écrite relative au domaine de compétence 2 (DC2) : 2 heures d'épreuves pour réfléchir et élaborer des réponses à partir d'une étude de cas portant sur l'accompagnement éducatif ;

L'épreuve orale relative au domaine de compétence 3 (DC3) : 30mn d'échanges avec le jury autour de la communication professionnelle, avec en support un livret de formation comportant des écrits réalisés tout au long de la formation.

La certification est obtenue à partir d'une note de 10/20 à chacune de ces épreuves. En cas d'échec à une ou plusieurs de ces épreuves, l'assistant familial dispose de 5 ans pour les présenter lors d'une prochaine session d'examen.

La responsabilité de la conduite de la formation est assurée par un formateur fil rouge, de profil psychologue clinicien et ayant par ailleurs une expérience de travail dans le secteur de la Protection de l'Enfance. Certaines thématiques spécifiques sont animées par des intervenants (psychopédagogue, sociologue, juriste, éducateur...) apportant leurs contributions dans le cadre d'unités de formation ou de modules spécialisés.

Modalités pédagogiques et d'accompagnement

- Cours magistraux
- Travaux collectifs et en sous-groupes
- Echanges et partages autour de situations professionnelles
- Mises en situation
- Des évaluations formatives et sommatives
- Accompagnements individuels
- Cours à distance

L'assistant familial stagiaire est accompagné tout au long de la formation par un formateur référent, qui anime environ la moitié du programme des 240 heures. Au-delà d'une guidance collective du groupe de stagiaires, il accompagne chacun d'eux dans la réalisation des différents travaux exigés, les difficultés rencontrées et la préparation au diplôme. Ce dispositif d'accompagnement s'articule avec celui mis en place par le référent professionnel du stagiaire, désigné par le service employeur.

***« Cette formation a fait de moi une nouvelle personne ; elle a participé à changer ma vie, de tous les jours »
(promotion 46 – octobre 2020)***

« A mi-parcours, la formation a déjà atteint son objectif : la professionnalisation » (promotion 52 – novembre 2020)

***« J'ai ressenti une démotivation au moment du confinement mais la solidarité au sein du groupe, la présence de notre formatrice et la visio-conférence ont permis un vrai coup de boost » ; « Ce que vous avez mis en place pour la formation à distance est très réussi, il faut que vous l'entendiez ! »
(promotion 47 – novembre 2020)***

***« Avec cette formation on observe de véritables changements de postures chez les professionnels »
(référente professionnelle – novembre 2020)***



Début de la formation

En septembre et selon les demandes, en janvier



Volume horaire

240 heures soit 40 journées de formation



Durée et rythme de la formation

18 à 24 mois - 2 à 3 jours par mois environ



Tarif

95 euros par jour et par personne

Soit 3800 euros pour la formation complète et par personne



L'ETSUP, site de formation

Paris-Montparnasse- 33 avenue du Maine – 75015



Le diplôme (DEAF) est également accessible par la VAE

Contactez Mme Anamaria BOITAN,

anamaria.boitan@etsup.com



Pièces à fournir

- Photocopie de la notification d'agrément signée par le Président du Conseil Départemental
- Attestation du suivi de stage des 60h en cas de recrutement ultérieur au 27 juin 2005
- Certificat de travail précisant la date d'embauche et attestant que le candidat est bien salarié de l'institution (fournie par l'employeur)
- Deux photographies d'identité (inscrire le nom, prénom et n° du groupe au dos de chaque photo)
- Fiche de renseignements ci-après dûment complétée
- Photocopie COULEUR de la pièce d'identité en deux exemplaires

Dossier à envoyer à :

Anamaria BOITAN

Assistante de la Formation DEAF (voir page contact)

[Formulaire inscription en ligne](#)

- **Responsable de formation:**

Aurélie Goldfarbe
aurelie.goldfarbe@etsup.com

- **Assistante de la formation :**

Anamaria Boitan - 01.84.17.11.13
anamaria.boitan@etsup.com

- **Accueil – Standard** : 01.44.16.81.81

- **Courriel de contact** : contact@etsup.com

- **Site de formation** : PARIS (siège): 33 avenue du Maine – 75015 PARIS



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

[Découvrez le site internet de l'etsup](#)



[Découvrez l'équipe de l'ETSUP](#)

[L'ETSUP Info, lettre électronique](#)